

Rendez-vous Citoyen



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES RÉUNIONNAIS

#46 • SEPTEMBRE 2026

Rentrée scolaire

Le Département se mobilise

80 ans de la départementalisation

Les routes racontent La Réunion

Tourisme

Deux gîtes rénovés



Insertion
**OUVRIR LA
VOIE VERS
L'AVENIR**

CAMPAGNE DE SUBVENTIONS 2027

CLUBS, LIGUES ET COMITÉS SPORTIFS (Fonctionnement/manifestation)

**Inscription en ligne
sur notre plateforme**

(il est nécessaire de créer un nouveau compte, si vous n'en possédez pas déjà un, avant de déposer votre demande)



**Ouverture du site le
21 SEPTEMBRE
2026**

**Fermeture
du site le
30 OCTOBRE
2026**

www.departement974.fr

*La Réunion,
Terre de champions*

ÉDITORIAL



A La Réunion, nous avons une richesse qui ne se mesure pas seulement en chiffres, en équipements ou en infrastructures. Cette richesse, ce sont d'abord les femmes et les hommes qui vivent sur notre île, leurs talents, leurs idées, leur courage et leur capacité à se relever, à apprendre, à entreprendre et à trouver leur place.

C'est cette confiance dans l'humain qui doit guider notre politique d'insertion. Parce que derrière chaque parcours, il y a une histoire singulière, des difficultés

parfois, mais aussi des capacités et des aspirations. Notre responsabilité est de permettre à chacun de les révéler.

C'est tout le sens du Programme départemental d'insertion 2025-2028, qui renforce l'accompagnement des bénéficiaires du RSA à chaque étape de leur parcours. Avec plus de 100 000 mesures d'accompagnement prévues et de nombreux partenaires mobilisés, nous faisons le choix d'une insertion au plus près des réalités de chacun. Car retrouver un emploi peut nécessiter, avant toute chose, de résoudre une difficulté de logement, de santé, de mobilité, de garde d'enfant ou encore de formation.

Mais l'insertion commence bien avant l'entrée dans le monde professionnel. Elle se construit dès le plus jeune âge, lorsqu'un collégien découvre ses talents, ose un projet, prend confiance en lui et comprend qu'il peut agir sur son avenir. Elle se poursuit lorsque des jeunes ou des adultes transforment une idée en projet, s'engagent, entreprennent ou trouvent dans l'action collective les moyens de s'épanouir.

Les initiatives que nous mettons en lumière dans ce numéro, qu'elles concernent les collégiens, la jeunesse, les porteurs de projets ou les Réunionnais plus éloignés de l'emploi, racontent finalement la même chose : il n'existe pas un seul chemin vers la réussite. Il y en a autant que de parcours de vie.

Notre rôle, au Département, est d'être là pour ouvrir ces chemins, lever les obstacles, créer des opportunités et faire confiance. Faire confiance à notre jeunesse. Faire confiance à celles et ceux qui veulent entreprendre. Faire confiance à celles et ceux qui, après une rupture ou une difficulté, cherchent simplement la possibilité de repartir.

L'excellence d'une politique d'insertion ne se mesure donc pas seulement au nombre de dispositifs déployés. Elle se mesure à notre capacité à regarder chaque personne dans sa singularité, à entendre ses besoins et ses aspirations, et à lui donner les moyens de réussir.

Parce que croire en La Réunion, c'est d'abord croire en ses habitants. Et accompagner chacun à trouver sa voie, c'est contribuer à faire grandir toute notre île.

Cyrille Melchior.

Président du Conseil départemental

SOMMAIRE



ACTUALITÉ

4

Incendie dans l'Hexagone :
Le SDIS 974 au rendez-vous
de la solidarité



DOSSIER

7

Insertion :
Entretien avec Sophie Arzal



ÉDUCATION

16

Éducation :
Plus de 12M€ pour la
rentrée des collèves



CITOYENNETÉ

19

BIC : Avec l'association
MAPOU, immersion au
cœur du vivant





Incendies dans l'Hexagone

27 SAPEURS-POMPIERS AU CŒUR DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE

Du 2 au 19 août, 27 sapeurs-pompier volontaires du SDIS 974 ont participé au dispositif national de lutte contre les feux de forêt dans l'Hexagone. Une mobilisation qui illustre pleinement la solidarité nationale et l'engagement des sapeurs-pompier réunionnais aux côtés des territoires confrontés aux incendies.

Avec dix collègues de Mayotte, ils ont constitué l'équipe Océan Indien, déployée pour renforcer les équipes fortement sollicitées, participer aux relèves et apporter leur expérience et leur savoir-faire. Leur engagement a également permis de renforcer les liens

entre le SDIS 974 et les responsables de la sécurité civile du Var.

"Dès notre arrivée, nous avons pris des responsabilités au niveau des postes de commandement. Notre expertise des feux de forêt a été tout de suite reconnue. Nous sommes intervenus sur 146 km de lisière, dans une situation où plusieurs départs de feu étaient en cours", a expliqué le lieutenant-colonel Henri-Claude Pothin, chef du détachement.

Après plusieurs jours de mobilisation, les 27 sapeurs-pompier ont regagné La Réunion le mercredi 19 août. Ils ont été accueillis par le Préfet de La

Réunion, Patrice Latron, le Président du Département, Cyrille Melchior, la Présidente du SDIS 974, Sophie Arzal, et le directeur départemental, Bertrand Vidot.

Pour le Préfet, *"à travers votre engagement à partir à 9 000 km de chez vous, vous avez dignement représenté et rendu fiers les Réunionnais".*

"En partant en renfort, nos sapeurs-pompier ont porté bien plus que leur uniforme : ils ont porté les valeurs de solidarité, de courage et de fraternité qui font la force de La Réunion", a souligné Cyrille Melchior.

Autonomie

Une mobilisation collective pour simplifier les parcours



Plus de 300 acteurs de l'autonomie ont participé, lundi 31 août, au séminaire de lancement du Service public départemental de l'Autonomie (SPDA). Destiné aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap et à leurs aidants, le SPDA doit permettre de mieux coordonner les acteurs de l'autonomie et de simplifier les parcours.

L'enjeu est de faciliter l'accès à l'information et aux droits, de renforcer la proximité et d'éviter les ruptures dans l'accompagnement.

Aux côtés de Cyrille Melchior, Président du Département, et de Jean-Jacques Coiplet, directeur général de l'ARS, étaient présents le représentant du Préfet et des membres de la Conférence territoriale de l'Autonomie (CTA). Le séminaire a marqué une première étape dans la construction de ce nouveau service public.

Les premiers résultats du diagnostic territorial ont permis de faire émerger plusieurs priorités : développer l'« aller-vers », réduire les délais et les démarches administratives, renforcer la coordination entre les acteurs et développer les solutions de répit pour les aidants.

La démarche entre désormais dans une nouvelle phase : passer du diagnostic à l'action, en s'appuyant sur les initiatives déjà engagées sur le territoire. Les travaux à venir alimenteront les États généraux du Bien Vieillir, prévus les 26 et 27 octobre, avant la validation du programme d'actions par la Conférence territoriale de l'Autonomie.

Éducation

UNE RENTRÉE ENGAGÉE CONTRE LES ADDICTIONS

Le mardi 18 août, 213 950 élèves ont repris le chemin de l'école. Pour cette rentrée, le Département place la protection et l'accompagnement des jeunes au cœur de ses priorités, avec un engagement renforcé dans la prévention des addictions.

À l'occasion de la rentrée, le Président du Département, Cyrille Melchior, et le Recteur de l'académie, Rostane Mehdi, se sont rendus au collège Aimé Césaire, à l'Étang-Salé, aux côtés des élus locaux et de la Conseillère départementale déléguée à l'Éducation, Sabrina Tionohoué. Ils ont échangé avec les équipes éducatives et les collégiens sur les enjeux de cette nouvelle année scolaire.

Cette visite a également permis de mettre en lumière les actions menées en faveur de l'inclusion ainsi que toutes les mesures prises pour offrir aux collégiens un environnement favorable à leur réussite : établissements équipés et connectés, amélioration du cadre de vie, restauration scolaire, actions éducatives et citoyennes. Cette rentrée est aussi placée sous le signe



de la mobilisation générale face aux addictions. Le Département déploie en effet son Plan départemental de lutte contre les drogues. L'objectif : agir au plus près des jeunes, renforcer la prévention et mieux accompagner les personnes confrontées aux conduites addictives.

Dans ce cadre, neuf projets bénéficieront cette année d'un soutien départemental de 100 000 euros. Des actions de prévention et de sensibilisation seront ainsi déployées auprès des jeunes et des publics concernés, en lien avec les acteurs de terrain.

Gestion de l'eau Anticiper le défi climatique



Lors d'une conférence de presse le 4 août dernier, le Président du Département, Cyrille Melchior, a rappelé que « les effets du changement climatique ne sont plus une hypothèse. Ils sont déjà une réalité ».

La Réunion connaît en effet l'une des sécheresses les plus marquées depuis plus d'un demi-siècle, avec un déficit pluviométrique exceptionnel. Depuis près de 60 ans, le Département développe des infrastructures structurantes, notamment le transfert de l'eau de l'Est vers l'Ouest.

Les périmètres irrigués départementaux permettent d'irriguer 17 500 hectares, de sécuriser l'approvisionnement de 13 communes en eau brute et de distribuer plus de 85 millions de m³ d'eau par an.

Cette politique se poursuit avec le Plan départemental de l'eau et des aménagements hydrauliques (PDEAH), qui prévoit près d'un milliard d'euros d'investissements, notamment à travers les projets MEREN (465 M€ sur les secteurs du Nord et de l'Est) et PRODEO (510 M€ pour les Hauts).

Aux côtés de l'Office de l'eau et de la SAPHIR, le Département poursuit son action pour une gestion durable, solidaire et équilibrée de la ressource, essentielle pour renforcer la résilience de La Réunion face au changement climatique.



Programme Départemental d'Insertion

UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ POUR 2025-2028

Avec le Programme Départemental d'Insertion (PDI) 2025-2028, le Département amplifie son action en faveur des bénéficiaires du RSA. Fort des résultats obtenus depuis la recentralisation du RSA et la mise en œuvre du précédent programme, le Département engage une nouvelle étape de sa politique d'insertion, en cohérence avec les évolutions introduites par la loi pour le plein emploi.

À travers 64 actions concrètes, le PDI 2025-2028 prévoit plus de 100 000 mesures d'accompagnement, individuelles ou collectives.

L'objectif est de proposer à chaque bénéficiaire un parcours adapté à sa situation, lever les freins qui peuvent éloigner de l'emploi, développer les compétences et favoriser un accès durable à la formation et à l'activité professionnelle.

Car l'insertion ne se résume pas à l'accès à un emploi. Elle suppose aussi de pouvoir se loger, se déplacer, accéder aux soins, maîtriser les savoirs fondamentaux ou encore retrouver confiance en soi. Le PDI entend ainsi renforcer l'accompagnement global des bénéficiaires et mobiliser l'ensemble des partenaires pour apporter des réponses au plus près des besoins.

64 ACTIONS POUR RENFORCER L'INSERTION



Garantir l'accès aux droits

Faciliter l'accès à l'information et aux droits, renforcer la contractualisation, garantir une égalité de traitement et sécuriser les parcours d'accompagnement.

Lever les freins à l'insertion

Apporter des réponses concrètes en matière de santé, de logement, de parentalité, d'aides financières, de mobilité ou d'hébergement pour permettre à chacun de s'engager pleinement dans un parcours d'insertion.



Renforcer l'accompagnement

Développer un accompagnement global et personnalisé, soutenir la remobilisation, renforcer les compétences de base et lutter contre l'illettrisme, l'innumérisme et l'illectronisme, tout en professionnalisant les structures d'insertion.

Favoriser l'accès à l'emploi

Multiplier les passerelles vers l'emploi grâce aux contrats aidés, aux clauses d'insertion, aux relations avec les entreprises, à la formation et à la qualification, mais aussi au soutien à la création d'activité.



Développer les partenariats

Renforcer la coopération entre les acteurs de l'insertion, de l'action sociale et du développement économique afin de proposer une offre de services coordonnée, lisible et adaptée aux besoins des territoires.

Piloter et évaluer

Animer les réseaux de partenaires, partager les outils, suivre les résultats et évaluer les actions pour améliorer en continu l'efficacité des dispositifs d'insertion.



**Sophie Arzal, vice-Présidente**

« Lever les freins pour permettre un retour durable à l'emploi »

Quel est le rôle du Département dans la politique d'insertion ?

Le Département est le chef de file de l'action sociale. À ce titre, il accompagne les bénéficiaires du RSA vers davantage d'autonomie et un retour durable à l'emploi. Notre rôle est de proposer un accompagnement adapté à chaque situation, en mobilisant l'ensemble des partenaires de l'insertion. L'objectif est de lever les freins sociaux, de valoriser les compétences et de construire des parcours qui permettent à chacun de retrouver sa place dans la société.

Quels sont les grands objectifs du Programme Départemental d'Insertion 2025-2028 ?

Le PDI traduit cette ambition en une feuille de route concrète. Nous renforçons l'accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi en agissant sur les freins liés au logement, à la santé,

à la mobilité ou encore à la garde d'enfants. Nous souhaitons aussi développer les parcours de formation, soutenir les structures d'insertion et renforcer les liens avec les entreprises afin de favoriser un accès plus rapide à un emploi durable. Enfin, nous améliorons la coordination entre tous les acteurs pour offrir un accompagnement plus simple, plus lisible et véritablement personnalisé.

En quoi la Coordination pour l'Initiative et la Promotion de l'Insertion (CIPI) illustre-t-elle cette nouvelle approche ?

La CIPI incarne pleinement cette vision. Elle propose aux jeunes un accompagnement global qui ne se limite pas à l'emploi, mais prend également en compte la formation, la santé, le logement, la mobilité, le sport, la culture, l'engagement citoyen et la confiance en soi. L'objectif est de permettre à parcours de vie de se reconstruire et à des projets d'avenir de voir le jour.

Parcours Emploi Compétences 12 millions d'euros pour préserver 1 700 emplois

L'État a annoncé une réduction drastique des crédits consacrés aux Parcours Emploi Compétences (PEC). À La Réunion, nombre de contrats financés est passé d'environ 10 000 en 2025 à seulement 4 000 en 2026. Face à cette baisse, le Département a fait le choix d'agir.

La Collectivité mobilise 12 millions d'euros sur ses fonds propres afin de maintenir 1 700 contrats PEC : 500 dans les services publics départementaux, 500 dans les communes et 700 dans les associations.

Cet engagement traduit une volonté politique forte. Derrière chaque contrat, il y a un emploi, un revenu, une famille et un parcours d'insertion à préserver. C'est aussi le maintien de services essentiels rendus chaque jour à la population par les collectivités et le tissu associatif.

Sans cet effort exceptionnel du Département, le nombre total de contrats PEC à La Réunion aurait été limité à environ 2 000.

“L'État doit renforcer son soutien aux politiques d'insertion. Sans réengagement rapide et significatif, c'est l'équilibre social de La Réunion qui est directement menacé”, souligne Cyrille Melchior, Président du Conseil départemental.





Insertion des jeunes **LA CIPI, UN ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE**



Créée en 2019 à titre expérimental, la Cellule d'insertion par l'insertion (CIPi) accompagne les jeunes les plus éloignés de l'emploi dans la construction de leur projet de vie. Bien plus qu'un dispositif d'insertion professionnelle, elle propose un accompagnement global, fondé sur la confiance, la remobilisation et l'autonomie. Aujourd'hui déployée sur trois sites de l'île, la CIPi s'est imposée comme un véritable tremplin pour la jeunesse.

L'insertion ne se résume pas à trouver un emploi. Pour de nombreux jeunes confrontés à des difficultés sociales, personnelles ou professionnelles, elle passe en effet par la reconstruction de la confiance en soi, l'acquisition de repères et la définition d'un projet de vie.

Pensée comme un parcours d'accompagnement global, la CIPi aide donc les jeunes à lever les freins qui entravent leur insertion grâce à un suivi individualisé, des ateliers collectifs, des immersions professionnelles et un travail étroit avec les partenaires du territoire. Chaque parcours est construit autour des besoins et des aspirations du jeune afin de lui permettre de retrouver confiance et d'avancer vers une formation, un emploi ou un projet personnel.

Après une première expérimentation à Savanna Saint-Paul, le dispositif s'est progressivement développé pour couvrir aujourd'hui trois secteurs de l'île. Depuis sa création, plus de 800 jeunes ont ainsi été accompagnés, avec près de 60 % de sorties positives vers l'emploi, la formation ou un parcours d'insertion.

Une journée au cœur des CIPi

À l'occasion d'une journée consacrée à la jeunesse, le Président du Département, Cyrille Melchior, est allé à la rencontre des bénéficiaires des CIPi de l'Est et de l'Ouest.

À Saint-Benoît, il a célébré le premier anniversaire de la CIPi Est. La structure a déjà accompagné 55 jeunes dans la construction de leur projet professionnel et personnel. Plusieurs bénéficiaires ont témoigné de l'impact de cet accompagnement, à l'image de Julien, qui souhaite devenir sapeur-pompier, ou de Laurena, qui a pu bâtir un véritable projet professionnel.

L'après-midi, à Trois-Bassins, le Président a participé à l'opération « Nout' Talen au Servis' de Nout' Gramoun' », organisée par les jeunes de la CIPi Ouest. Près de trente d'entre eux ont préparé un repas, animé des ateliers et partagé un moment convivial avec une vingtaine de seniors, illustrant les valeurs de solidarité et de citoyenneté portées par la CIPi.

Comme l'a rappelé Cyrille Melchior, *"investir dans la jeunesse n'est pas simplement un choix politique, c'est un acte de confiance. Nou tiembo, nou largue pas !"*

La CIPi en chiffres

- **3 sites d'accueil**
- **Plus de 800 jeunes accompagnés depuis 2019**
- **60 % de taux de sortie positive (emploi, formation ou parcours d'insertion)**



Quand l'accompagnement devient un déclic

Julien**« J'ai compris qu'un échec n'empêche jamais de réussir. »**

"Je voulais faire des études de cuisine, mais je n'ai pas obtenu de place. Je me suis donc réorienté vers un bac professionnel en menuiserie. Après l'obtention de mon diplôme, j'étais perdu. C'est la Mission Locale qui m'a orienté vers la CIPI. Grâce à cet accompagnement, j'ai tenté le concours de douanier, que je n'ai malheureusement pas obtenu. Mais cet échec ne m'a pas découragé. Les agents d'insertion m'ont aidé à rebondir et je me suis inscrit au concours de gardien de la paix. J'aimerais également tenter celui de sapeur-pompier. Aujourd'hui, j'ai compris qu'un parcours ne s'arrêtait pas à un échec. Mon objectif est de devenir policier, pompier ou douanier. Je sais que je vais y arriver"

**Laurine****« Aujourd'hui, je sais exactement où je veux aller. »**

"J'ai obtenu un CAP puis un brevet professionnel en coiffure. J'ai travaillé pendant quatre ans dans un salon. Je n'y ai pas trouvé ma place et j'ai décidé d'y mettre fin mais j'étais complètement perdue. On m'a alors parlé de la CIPI. J'y ai rencontré des personnes formidables et, une véritable solidarité s'est créée. Les ateliers m'ont permis de reprendre confiance, d'acquérir de nouvelles compétences et de mieux définir mon projet. Aujourd'hui, je sais que mon objectif est d'ouvrir mon propre salon de coiffure. La CIPI m'a permis de retrouver un cap et d'avancer avec détermination"



Les jeunes talents à l'honneur Et si le prochain lauréat, c'était vous ?

Le Conseil départemental lance la 4^e édition du Prix Départemental de l'Excellence, un concours qui met en lumière les jeunes Réunionnais dont le parcours, l'engagement, la créativité ou l'esprit d'initiative méritent d'être reconnus.

Chaque jeune possède un talent, une passion, une idée ou un projet capable de faire bouger les lignes. Ce prix est l'occasion de les révéler, de les valoriser et d'inspirer d'autres jeunes à croire en leurs ambitions.

Les candidatures sont ouvertes du 5 au 31 octobre 2026 dans les catégories suivantes :

- Numérique
- Produits Péri
- Environnement, Tourisme et Développement durable
- Tradition 974
- Coup de cœur

Le public sera ensuite invité à voter du 1^{er} au 16 novembre, avant la remise des prix organisée le 19 novembre. Les cinq lauréats recevront chacun une dotation de 1 000 euros.

Danse, sport, entrepreneuriat, artisanat, culture, engagement citoyen, innovation ou parcours professionnel : tous les talents ont leur place. Alors, si vous avez un projet, une passion ou une réussite à partager, n'hésitez plus : osez révéler votre excellence. Une attention particulière sera accordée aux candidats faisant référence, dans leur vidéo, aux 80 ans de la Départementalisation. Cette initiative constituera un élément valorisant dans l'évaluation de leur candidature.

Retrouvez les modalités de candidature ainsi que les portraits des lauréats de la 3^e édition sur le site du Département



Un concours pour mettre à l'honneur
l'audace, la créativité et l'engagement
des jeunes de La Réunion





Entreprendre pour avancer

DES AIDES POUR CRÉER ET DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ

Créer son entreprise, développer une activité artisanale, ouvrir un commerce ou donner vie à une idée : pour de nombreuses personnes éloignées de l'emploi, l'entrepreneuriat représente une véritable opportunité de retrouver une autonomie économique, mais aussi de reprendre confiance en leurs capacités.

Près de 2 000 bénéficiaires du RSA accompagnés par le Département exercent déjà une activité indépendante. Pour soutenir ces parcours, la Collectivité propose un accompagnement à chaque étape, de la préparation du projet au développement de l'activité.

De l'idée au projet

Avant de se lancer, il est essentiel de vérifier la faisabilité de son projet et d'en mesurer les conditions de réussite. C'est l'objectif du dispositif PREFACE, qui finance les premières démarches indispensables : étude de faisabilité, formation à l'entrepreneuriat, élaboration d'un prévisionnel financier ou recherche de financements. Un premier soutien pour transformer une idée en projet solide.

Des aides pour se lancer

Au moment de la création, plusieurs dispositifs peuvent prendre le relais. Les aides TAJ et TAG permettent chacune de bénéficier d'une subvention pouvant atteindre 8 000 euros. TAJ s'adresse aux jeunes de 20 à moins de 31 ans confrontés à des difficultés sociales, tandis que TAG accompagne les bénéficiaires du RSA âgés de 50 ans et plus qui souhaitent créer leur entreprise.

Le prêt à taux zéro ADEN, pouvant également atteindre 8 000 euros, s'adresse aux bénéficiaires du RSA, à certains demandeurs d'emploi ainsi qu'aux porteurs de projet accompagnés par la couveuse Reu.Sit.

Faire grandir son activité

L'accompagnement ne s'arrête pas à la création. Les entrepreneurs bénéficiaires du RSA, travailleurs indépendants (ETI) ou non-salariés agricoles (NSA) peuvent également accéder à des aides pour consolider et développer leur activité.

Les dispositifs TAJ, TAG et ADEN associent subventions et avances remboursables pour permettre aux entrepreneurs de renforcer leur activité et de progresser vers des revenus plus pérennes.

Un accompagnement dans la durée

Au-delà du soutien financier, l'accompagnement humain joue un rôle essentiel dans la réussite d'un projet. Tous les bénéficiaires des aides TAJ, TAG ou ADEN bénéficient ainsi d'un suivi individualisé de 36 heures réparties sur 36 mois.

Un réseau pour entreprendre

Cette politique s'appuie sur le Réseau Points Chances, qui réunit les principaux acteurs de l'accompagnement entrepreneurial à La Réunion. Chambres consulaires, Chambre d'agriculture, AD2R, Coop-Union, Reu.Sit, Réseau Initiative Réunion ou encore ADIE mettent en commun leurs expertises pour proposer aux porteurs de projet un accompagnement adapté à leurs besoins.





Mobilité professionnelle

OSER PARTIR POUR CONSTRUIRE SON AVENIR

Quitter La Réunion pour saisir une opportunité professionnelle n'est jamais une décision facile. Pour accompagner celles et ceux qui font ce choix, le Département cofinance le dispositif porté par le CNARM. Son objectif : lever les freins à la mobilité et sécuriser chaque étape du départ*.

Chaque année, près de 1 500 Réunionnais bénéficient de cet accompagnement après avoir obtenu une promesse d'embauche ou signé un contrat de travail en métropole. En amont, le CNARM propose également des offres d'emploi, un accompagnement personnalisé et une aide à la prospection afin de faciliter la concrétisation du projet professionnel.

Au-delà du simple départ, il s'agit de permettre à chacun d'accéder à un emploi durable, d'acquérir de nouvelles compétences et d'envisager son avenir avec davantage de perspectives.

Les aides proposées

**Billet d'avion
pris en
charge**



**Allocation
d'arrivée
400 €**



**Aide à
l'hébergement
pendant les 2
premiers mois**



**Indemnité
forfaitaire
500 à 1 000 €**



**Prime
d'installation
400 €**



**Aides complémentaires
pour le regroupement
familial ou les alternants
(sous conditions)**

* Ces aides sont financées avec le soutien du programme national FSE+.

Commande publique

Les marchés au service de l'emploi

Chaque marché lancé par le Département peut aussi devenir un levier d'insertion. En 2025, 99 % des marchés départementaux intègrent une clause ou un critère social afin de favoriser l'accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées.

Cette politique a permis de réaliser 248 016 heures d'insertion, soit une hausse de 60 % par rapport à 2024. Plus d'un quart des recrutements effectués dans ce cadre se sont transformés en CDI, preuve que ces parcours débouchent sur de véritables perspectives professionnelles.

Le Département soutient également les structures d'insertion et les entreprises adaptées grâce à 14 marchés réservés, représentant 3,56 millions d'euros, confirmant sa volonté de concilier développement économique et solidarité.

"Une commande publique peut être à la fois performante, responsable et profondément humaine. Nous faisons le choix d'un développement qui conjugue ambition économique, solidarité et inclusion", tient à souligner Cyrille Melchior





RETOUR EN IMAGES



Serge Hoareau, vice-Président, préside le comité de pilotage dédié à l'évaluation de la politique agricole départementale.



Cyrille Melchior et Jeannick Atchapa, Maire de Bras-Panon, ont posé la première pierre d'un futur EHPAD qui viendra compléter l'offre d'hébergement dans l'Est.



Le Président du Département et Sophie Arzal, Présidente du SDIS 974, ont visité le chantier de la caserne de l'Eperon, projet dont l'investissement s'élève à 7,6 millions d'euros.



Jean-Marie Virapoullé, vice-Président, présent aux célébrations des 50 ans du collège Claude Mahoudeaux (Cambuston).



Le Département, l'Etat, l'Education nationale, la Justice et l'ensemble des partenaires se mobilisent pour renforcer l'engagement autour de la protection de l'enfance.

Le Département de La Réunion participe aux célébrations des 80 ans de la départementalisation organisées par le Ministère des Outre-mer.





Le collège Hégésippe Hoarau remporte la 2^e édition du concours Collège of Legends (en présence de Sabrina Tionohoué).

25/06/26



Le Président Cyrille Melchior a eu l'honneur d'accueillir le Président de la République des Seychelles, le Docteur Patrick Herminie, pour évoquer les enjeux de coopération régionale.

15/07/26



02/07/26

Le Département a célébré comme chaque année le 66^e anniversaire de l'indépendance de Madagascar, dans un esprit de fraternité et de solidarité.



Sophie Arzal, vice-Présidente, reçoit une délégation de l'Union nationale des missions locales afin de réaffirmer l'engagement du Département à leurs côtés.

16/07/26



Mobilisation du Département aux côtés de l'AMDR et des bailleurs sociaux pour préserver la LBU (Ligne Budgétaire Unique). La Collectivité débloque 2,4M€ pour soutenir la réhabilitation de logements.

24/07/26



Gilles Hubert, vice-Président, participe à la présentation de la nouvelle identité visuelle « Ti'Pat » au service d'une randonnée responsable.



Partenariat Département-Communes

LES CHANTIERS DE PROXIMITÉ À LA LOUPE

Depuis 2018, le Département accompagne les 24 communes à travers deux dispositifs : le Pacte de Solidarité Territoriale (PST) de 2018 à 2024 et le Pacte Département et Territoires (PDT) pour 2024 - 2028. Près de 287 millions d'euros sont investis pour des travaux d'aménagement, des projets de transition écologique ou pour l'action sociale. Tour d'horizon de quelques projets.

Plaine des Palmistes

Un ordinateur portable pour les collégiens de 6^e

Réduire la fracture numérique dès l'entrée au collège : c'est l'objectif de cette action portée par la commune de La Plaine des Palmistes avec le soutien du Département. Chaque élève entrant en 6^e reçoit un ordinateur portable afin de poursuivre ses apprentissages à la maison dans les meilleures conditions et permettre aux parents de suivre la scolarité de leur enfant.

Pour accompagner les familles, un livret parent-enfant est remis et des ateliers d'initiation au numérique sont proposés. Ils permettent de faciliter les usages, mais aussi de sensibiliser aux enjeux de cybersécurité et de prévention du cyberharcèlement.

Le projet a été financé à hauteur de 148 500 € par le Département.



Saint-Joseph

Des routes plus sûres et plus confortables

Depuis plusieurs années, la commune de Saint-Joseph modernise progressivement son réseau routier afin d'améliorer les déplacements et la sécurité des usagers. Soutenue par le Département, elle a engagé un vaste programme de travaux portant sur les voiries, les revêtements, la signalisation ainsi que la gestion des eaux pluviales.

Cette opération a concerné l'ensemble du territoire communal. Chaque année, entre 20 et 30 kilomètres de routes ont ainsi été rénovés, contribuant à un cadre de vie plus agréable tout en accompagnant la démarche de transition écologique et solidaire de la commune.

Le projet a été financé à hauteur de 1 728 537 € (70 %) par le Département et de 1 221 463 € (30 %) par la commune.

Saint-Denis

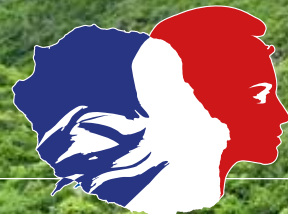
Développer des solutions d'hébergement

Face à l'augmentation du nombre de personnes sans domicile, le CCAS de Saint-Denis renforce ses dispositifs d'accompagnement social.

Un accueil de jour assure la distribution de repas, propose un accompagnement social personnalisé et dispose de 23 places d'hébergement de nuit. Ouverte toute l'année, la Maison de la Fraternité et d'Inclusion Sociale (MFIS) accueille quotidiennement jusqu'à 120 personnes, auxquelles sont proposés une écoute, un accompagnement individualisé et un repas chaud.

Le soutien du Département permet de développer les solutions d'hébergement d'urgence, de renforcer les équipes intervenant auprès des personnes sans abri et de poursuivre les actions de distribution alimentaire. Cette action représente un investissement de 755 000 €, dont 210 645 € financés par le Département.





Quand les routes racontent La Réunion



FRAD974_1028W3757



Une île en mouvement

Depuis 1946, les routes racontent une grande partie de l'histoire de La Réunion. Elles ont accompagné le développement de l'île, rapproché les communes, facilité les déplacements et contribué à ouvrir les Hauts comme les écartés.

De la route coloniale au réseau départemental

En 1946, avec la départementalisation, l'État prend en charge la gestion des infrastructures routières. Cinq ans plus tard, le reclassement des anciennes routes coloniales donne naissance aux Routes nationales (RN) et aux Routes départementales (RD), une organisation qui constitue encore aujourd'hui l'ossature du réseau.

Les décennies suivantes voient l'administration routière se moderniser. La Direction départementale de l'Équipement est créée en 1967. Puis, à partir de 1982, la décentralisation engage un nouveau partage des compétences : le Département prend progressivement en main la maîtrise d'ouvrage de son réseau.

En 1985, les routes départementales sont classées selon leur rôle et leur niveau de trafic, afin de mieux adapter les investissements aux besoins des territoires. Dans les années 1990, cette organisation se renforce avec la création du Service des Routes du Département en 1997.

L'histoire du réseau accompagne aussi celle des transports collectifs. Lancé en 1996, le réseau interurbain Car Jaune facilite les déplacements entre les communes avant d'être transféré à la Région en 2017, dans le cadre de la loi NOTRe.

80 ans plus tard, la route reste essentielle

Aujourd'hui, le réseau routier départemental est bien plus qu'un ensemble d'axes de circulation. Dans une île au relief spectaculaire et aux contraintes naturelles fortes, il constitue un patrimoine stratégique. Entretien des routes, sécuriser les ouvrages, conforter les falaises et supprimer les radiers vulnérables, c'est garantir la continuité des déplacements et préserver le lien entre les territoires.

De la route historique aux infrastructures d'aujourd'hui, une même ambition demeure : permettre aux Réunionnais de circuler en sécurité et à chaque territoire de rester pleinement connecté au reste de l'île.

Le Département en chiffres

735 KM de routes départementales

400 ouvrages d'art
(ponts, viaducs, passerelles...)

67 radiers déjà supprimés

- Pour renforcer la sécurité et améliorer la continuité des déplacements, le Département a engagé un important plan de suppression des radiers. Sur les 163 radiers recensés au
- lancement du programme, 67 ont déjà été supprimés ou remplacés par des ouvrages sécurisés.



Rentrée scolaire 12,64 M€ INVESTIS POUR LES COLLÈGES

Chaque année, les vacances scolaires sont mises à profit pour réaliser les travaux les plus importants dans les collèges. Le Département a ainsi engagé un vaste programme d'interventions afin d'offrir aux élèves et aux équipes éducatives des établissements plus sûrs, plus fonctionnels et mieux adaptés à leurs besoins.

Au total, 39 opérations ont été réalisées dans 29 collèges publics de l'île, pour un investissement de 12,64 millions d'euros. Les travaux ont concerné la restauration scolaire, les équipements sportifs, les sanitaires, l'étanchéité des bâtiments, la sécurité, l'accessibilité ou encore la modernisation des infrastructures.

La restauration scolaire concentre à elle seule d'importants investissements, avec sept opérations représentant 6,4 millions d'euros. Ce montant s'explique par plusieurs chantiers d'envergure, notamment les restructurations des collèges Jean d'Esme et Pointe des Châteaux.

Répartis sur l'ensemble du territoire, ces travaux illustrent la volonté du Département d'améliorer durablement le patrimoine des collèges tout en garantissant aux jeunes Réunionnais les meilleures conditions d'apprentissage.

Collège Mahé de Labourdonnais Une reconstruction qui fait renaître un lieu de vie



photographe animalier réunionnais Yabalex, ils ont imaginé une œuvre qui apporte couleur, fraîcheur et convivialité au réfectoire.

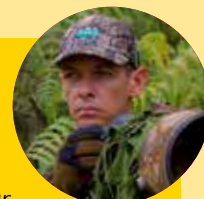
Cette réalisation vient couronner un projet pédagogique mené tout au long de l'année autour de la protection de l'environnement. Compostage, plantations, création d'une ruche, opérations de nettoyage de l'établissement... autant d'actions qui témoignent de l'engagement des élèves en faveur de leur cadre de vie. Une manière de rappeler que la reconstruction d'un collège peut aussi être l'occasion de construire des projets collectifs et citoyens.

Le 21 novembre 2024, un incendie criminel détruisait entièrement le réfectoire du collège Mahé de Labourdonnais. Soucieux de limiter les conséquences pour les 340 demi-pensionnaires de l'établissement, le Département a immédiatement engagé les travaux nécessaires afin de remettre en service le réfectoire et la cuisine dans les meilleurs délais. À peine deux mois plus tard, les élèves retrouvaient un espace de restauration entièrement réhabilité grâce à la mobilisation rapide du Département.

Mais la reconstruction ne s'est pas limitée aux bâtiments. Pour redonner toute son identité à ce lieu de vie, les élèves de la classe de 4^e Albius ont réalisé une fresque murale de 15 mètres consacrée à la biodiversité réunionnaise. Accompagnés du

Yabalex

"Participer à ce magnifique projet qui remet la biodiversité au cœur de l'éducation a été une expérience formidable. Sensibiliser les jeunes à la protection de notre patrimoine naturel est une mission essentielle, et leur enthousiasme est une formidable source d'inspiration pour l'avenir".



Les chiffres de la rentrée

BUDGET TOTAL : 100 M€

78 collèges publics **9** collèges privés **58 313** collégiens
+ 36 000 demi-pensionnaires dans les collèges publics **+ 5 millions** de repas servis chaque année



Réchauffement climatique

DES COLLÈGES MIEUX ADAPTÉS AUX FORTES CHALEURS

Avec le changement climatique, les épisodes de fortes chaleurs deviennent plus fréquents et plus intenses à La Réunion. Pour garantir de bonnes conditions d'apprentissage et de travail, le Département poursuit l'adaptation de son patrimoine scolaire. Construction de nouveaux collèges bioclimatiques, rénovation des établissements existants, création d'espaces ombragés et végétalisés : une stratégie globale est déployée pour améliorer durablement le confort thermique des collégiens et des équipes éducatives.

Les nouveaux établissements, comme les collèges de Roquefeuil et Gaston Crochet, ainsi que les futurs collèges des Avirons et de La Possession, intègrent dès leur conception des solutions bioclimatiques : orientation optimisée

des bâtiments, ventilation naturelle, végétalisation, brise-soleil, isolation performante et recours à des matériaux adaptés, notamment le bois. Autant de choix architecturaux qui permettent de limiter naturellement la chaleur tout en réduisant les consommations énergétiques.

Dans les collèges existants, le Département mène un vaste programme de rénovation thermique articulé autour de trois priorités : les bâtiments d'enseignement, les plateaux sportifs et les cours de récréation. En 2025, la dotation « Petits Travaux de Maintenance », d'un montant de 7 millions d'euros répartis entre les 78 collèges de l'île, a notamment permis d'installer, remplacer ou renforcer les brasseurs d'air dans les salles de classe. Ces équipements ont bénéficié, lorsque cela était possible, d'un financement

complémentaire dans le cadre des Certificats d'Économies d'Énergie.

Dans les cours de récréation, des voiles d'ombrage et des abris sont progressivement installés. Le nombre de fontaines à eau est également renforcé afin d'offrir aux élèves davantage de possibilités de se protéger et de se rafraîchir lors des périodes de forte chaleur.

Plus largement, dans les cours comme sur les plateaux sportifs, le Département a lancé un appel à projets pour déployer progressivement, lorsque les caractéristiques des sites le permettent, des ombrières photovoltaïques. Ces installations permettront à la fois de développer les espaces ombragés et de contribuer à la production d'énergie renouvelable.



Collège Pointe des Châteaux Une cour qui retrouve sa fraîcheur

Le collège Pointe des Châteaux illustre concrètement cette nouvelle approche. L'objectif est de remplacer progressivement les surfaces minéralisées par des espaces végétalisés afin de créer davantage de fraîcheur, favoriser l'infiltration des eaux de pluie et redonner toute sa place à la biodiversité.

Une première étape a déjà été franchie avec le retrait du bitume à l'entrée de l'établissement et la végétalisation de la zone d'attente du parking des bus. À l'horizon 2027, la cour centrale sera à son tour réaménagée avec la création de deux îlots de fraîcheur végétalisés. Le projet prévoit également la plantation de micro-forêts urbaines dans le cadre du Plan 1 Million d'Arbres, contribuant ainsi à rendre le collège plus agréable, plus résilient et plus respectueux de son environnement.





Des gîtes de montagne entre nature et confort

BÉLOUVE : UN GÎTE ENTIÈREMENT RÉNOVÉ

Pour mieux répondre aux attentes des visiteurs et poursuivre la montée en gamme de ses hébergements de montagne, le Département a engagé une rénovation ambitieuse du Gîte de Bélouve. Livré en mai 2026, le site bénéficie d'un investissement de 1,1 million d'euros, tout en conservant son authenticité au cœur d'un environnement naturel exceptionnel.

En complément des traditionnels dortoirs, le gîte propose désormais 5 chambres doubles privatives avec sanitaires, ainsi qu'une chambre adaptée aux personnes à mobilité réduite.

Accessible en voiture depuis la route forestière de Bébou-Bérouve, il offre environ 30 couchages et permet de profiter d'un séjour confortable. Un service de restauration est également proposé.

Véritable carrefour touristique, Bérouve invite à découvrir un patrimoine naturel et historique remarquable : les sources thermales du XIXe siècle, les vestiges de l'exploitation forestière et de l'ancien téléphérique. Le site constitue également un point de départ privilégié vers des itinéraires mythiques comme le Trou de Fer, le sentier Hell-Bourg/Bérouve ou le Piton des Neiges par Cap Anglais.

Chiffres-clés/ infos pratiques

Livraison : mai 2026 • Investissement départemental : **1,1 million d'euros**
Capacité : environ 30 couchages • **Équipement : parking public à disposition**



Roche Écrite une nouvelle étape pour les randonneurs

Après deux mois de fermeture pour travaux, le refuge départemental de la Roche Écrite a rouvert ses portes le 2 juillet 2026, avec de nouveaux gestionnaires et une literie entièrement renouvelée.

Situé à la Plaine des Chicots, au cœur du Parc national, le refuge est accessible après environ deux heures de marche depuis le sentier au départ de Mamode-Camp.

Ses 30 couchages répartis en trois maisons offrent aux randonneurs un cadre idéal pour faire étape au cœur des Hauts. Pour accompagner ce nouvel élan, une cuisine authentique au feu de bois est également proposée, permettant aux marcheurs de reprendre des forces avant de poursuivre leur aventure.

À travers ces deux projets, le Département poursuit sa politique de valorisation des gîtes de montagne en sites isolés et réaffirme sa volonté de rendre la nature accessible au plus grand nombre.



Chiffres-clés/ infos pratiques

Réouverture : 2 juillet 2026 • **Capacité : 30 places**, réparties en 3 maisons
Le + gourmand : cuisine authentique au feu de bois

Les réservations pour ces deux hébergements sont disponibles sur www.reunion.fr. Le refuge de la Roche Écrite est encadré par l'AGGM (Association des Gestionnaires des Gîtes de Montagne).



VOIR LA VIDÉO

CITOYENNETÉ



Budget d'Initiative Citoyenne

UNE IMMERSION AU CŒUR DU VIVANT

Depuis sa création, le Budget d'Initiative Citoyenne (BIC) permet aux Réunionnais de faire émerger et de concrétiser des projets qui répondent aux enjeux du territoire et aux attentes de la population. À Petite-Île, l'association MAPOU fait ainsi découvrir aux enfants une autre manière de vivre avec la nature.

Avec son projet « Les Ambassadeurs de la nature », l'association MAPOU propose cinq journées d'éducation populaire destinées à des classes de primaire au sein de l'exploitation agricole biologique « La Kour Madam Henri », à Anse-les-Hauts, sur la commune de Petite-Île. Cette initiative invite les enfants à découvrir une autre manière d'habiter le monde, plus respectueuse de la nature, plus solidaire et profondément ancrée dans le vivant.

Soutenue par le BIC du Département à hauteur de 8 750 euros, l'association a conçu, au sein de l'exploitation, un parcours pédagogique permettant aux élèves de découvrir le monde agricole à travers une approche originale associant art et environnement.

Au programme : visite d'une exposition en plein air, échanges avec les agriculteurs, plantation d'arbres endémiques, initiation à l'agroforesterie, découverte des plantes cultivées, repas fermier préparé au feu de bois et atelier de dessin d'observation des végétaux. Autant d'expériences qui permettent aux enfants de comprendre, de manière concrète et sensible, le lien entre agriculture, biodiversité et préservation de leur environnement.



Photos : Stéfan Grippon



LE BIC EN CHIFFRES

198 dossiers déposés (176 en 2024)

133 dossiers mis au vote (105 en 2024)

95 lauréats (90 en 2024)

992 000 euros alloués aux projets (991 177 € en 2024)

11 052 votes (5 827 en 2024)



Ludovic Babas **DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES À SCIENCES PO !**

Pour Ludovic Babas, l'engagement citoyen est une évidence. Tout commence à 14 ans lorsqu'il est élu vice-Président du Conseil départemental des Jeunes (CDJ). « J'ai compris qu'on pouvait agir et changer les choses. » Aujourd'hui diplômé de Sciences Po Rennes, il souhaite mettre son parcours au service de La Réunion et de l'océan Indien.

Pouvez-vous nous parler de votre engagement citoyen ?

Je suis président de l'association « Mazynasyon » et coprésident de « De La Réunion aux grandes écoles ». Nous mettons en place des ateliers pour remobiliser des jeunes en situation d'exclusion, avec des partenaires comme France Travail, la Mission locale ou des acteurs économiques.

Notre local se trouve à La Rivière Saint-Louis, au pied des logements sociaux. J'ai grandi dans un quartier comme celui-ci et je veux montrer aux jeunes que tout est possible.

Vous avez été vice-Président du CDJ. Qu'est-ce que cette expérience vous a apporté ?

Cette expérience a été une révélation. J'ai découvert que d'autres jeunes se sentaient concernés par les problématiques de notre société. Les actions menées, auprès de sans-abri ou dans un refuge de la SPA, ont renforcé mon envie de me rendre utile.

Prendre place dans l'hémicycle du Palais de la Source a bouleversé ma vie. Défendre ma candidature à l'oral a été un déclic. J'ai aussi constaté que très peu de jeunes s'exprimaient en créole.

La suite de votre parcours est tout aussi impressionnante...

Après le lycée, j'ai intégré une classe préparatoire littéraire au lycée Leconte-de-Lisle avant de réussir le concours de Sciences Po Rennes. Mon mémoire portait sur « la question Kaf : réalités sociales et enjeux de reconnaissance ».

Pour moi, il existe un véritable traumatisme transgénérationnel lié à l'esclavage, avec des conséquences profondes sur notre identité. Cette réflexion m'a mené jusqu'en Afrique du Sud. Aujourd'hui, je travaille au sein de l'ONG Minds Africa afin de promouvoir un réseau de jeunes leaders africains engagés dans leur pays.

Quel message souhaitez-vous transmettre aux jeunes ?

Avec « De La Réunion aux grandes écoles », nous voulons accompagner les jeunes Réunionnaises et Réunionnais vers les études d'excellence, en leur donnant accès à l'information, au réseau et à la confiance nécessaires pour oser viser haut.

Une convention a été signée avec le Département pour permettre à davantage de jeunes de bénéficier des dispositifs de la Collectivité, notamment des aides étudiantes et l'accès aux logements de la Cité Internationale Universitaire de Paris.

Avec « Mazynasyon », nous redonnons la parole aux jeunes, valorisons leur parcours et changeons le regard porté sur leur environnement. Le nom, qui signifie « le rêve » en créole réunionnais, traduit notre volonté : permettre aux jeunes de l'océan Indien de se former, développer des compétences et construire leur avenir avec confiance.



Groupe Majoritaire

L'agriculture réunionnaise a besoin de stabilité, de proximité et d'une action publique capable de répondre concrètement aux réalités du terrain. C'est pourquoi nous réaffirmons notre détermination à préserver la compétence agricole du Département et à poursuivre le pilotage des politiques qui accompagnent chaque jour nos agriculteurs.

Depuis 2005, le Département exerce seul la compétence agricole et rurale à l'échelle locale. Il est également un acteur majeur de l'aménagement hydro-agricole et propriétaire de l'espace forestier départemento-domanial. Cette responsabilité s'est encore renforcée avec la gestion du FEADER, confiée au Département depuis 2014. Sur la programmation 2014-2022, cette mission a été menée avec un taux d'exécution de 99,3 % sur une enveloppe de 546 millions d'euros. Cette confiance a été renouvelée pour la période 2023-2027.

Ces résultats démontrent la capacité de notre collectivité à gérer efficacement les fonds européens et à les inscrire dans une véritable stratégie territoriale. Avec AGRIPéi 2030, mais aussi plus de 40 millions d'euros mobilisés chaque année sur ses fonds propres, le Département agit pour préserver le foncier agricole, développer l'irrigation, soutenir les filières et renforcer notre souveraineté alimentaire.

À l'approche de la prochaine programmation européenne 2028-2034, nous défendons donc une position claire : le Département doit continuer à exercer la compétence agricole et à piloter le FEADER. Parce que la proximité, l'expérience et la connaissance du terrain sont les meilleures garanties d'une politique agricole efficace, adaptée aux réalités et aux ambitions de La Réunion.

Groupe Alliance Réunion des Territoires

Anticiper collectivement aux changements climatiques

Depuis quelques années, les températures nous prouvent chaque jour que le changement climatique est présent dans nos vies. Cette menace représente un enjeu majeur pour la population et l'environnement.

La Réunion est particulièrement vulnérable aux effets du dérèglement climatique : les sécheresses intenses, les cyclones, la hausse des températures... Ces phénomènes affectent l'agriculture, les ressources en eau, la biodiversité et les infrastructures. La Collectivité se doit d'agir pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et lutter contre les conséquences des changements climatiques.

Compétent dans le domaine social, il doit participer à la protection et le bien-être de la population. Il encourage la transition écologique, la protection des espaces, et le développement des énergies renouvelables pour construire une île plus résiliente.

Mais, pour lutter contre ce problème, la Collectivité peut être à l'avant-garde, en mutualisant les analyses et mesures pour faire face au mieux aux menaces à venir.

Groupe LE CAP

Groupe Une ambition pour le Département

Rentrée scolaire : donner à chaque collégien les moyens de réussir

À La Réunion, les résultats scolaires restent marqués par les inégalités sociales. Mais derrière les classements et les chiffres, une question demeure : quelles conditions offrons-nous réellement à nos collégiens pour réussir ?

La réussite ne se joue pas uniquement dans la salle de classe. Elle dépend du climat scolaire, de l'accompagnement des élèves, de la prévention des violences et des conduites addictives, mais aussi des conditions dans lesquelles les jeunes apprennent.

Cette rentrée doit nous inviter à regarder au-delà des résultats : à mieux comprendre les réalités de nos collèges, les difficultés des équipes et des élèves, mais aussi les initiatives qui fonctionnent et méritent d'être soutenues.

Le Département, acteur essentiel de la vie des collèges, a toute sa place dans cette ambition collective.

Car l'égalité des chances ne peut rester un principe : elle doit se traduire concrètement dans chaque collège et pour chaque élève."

Groupe Union Nord Est

Le Département poursuit son engagement en faveur d'un développement durable, respectueux de notre biodiversité et des ressources naturelles de notre île. Les travaux menés à la rivière du Mât, particulièrement suivis par les élus de notre groupe, en est une illustration concrète.

Avec l'arasement du seuil de Bengalis, ouvrage devenu obsolète, nous faisons le choix de restaurer la continuité écologique et de permettre aux espèces emblématiques de la rivière – bichiques, anguilles, cabots – de retrouver librement leur cheminement naturel. Ce chantier exceptionnel, conduit dans le respect de prescriptions environnementales strictes, s'accompagne d'un suivi attentif des milieux aquatiques. Dans le même temps, nous agissons pour préserver la ressource en eau et soutenir notre agriculture : le forage de Bengalis, d'un débit de 300 m³/h et dont la livraison est prévue en décembre 2026, permettra de sécuriser l'irrigation du périmètre de Champ-Borne tout en réduisant les prélèvements dans la rivière. Protéger nos rivières, préserver notre biodiversité et garantir l'eau pour nos agriculteurs : c'est préparer l'avenir de notre territoire.

Groupe Solidarité Citoyenne

Groupe Tampon Avenir

La Réunion Fanm Kapab

La situation de l'emploi à La Réunion demeure préoccupante. Dans ce contexte, la diminution nette des contrats Parcours Emploi Compétences (PEC) constitue un véritable sujet d'inquiétude. Ces contrats représentent une opportunité pour les personnes éloignées de l'emploi, en leur permettant de retrouver une activité, d'acquérir des compétences et de construire un parcours vers l'insertion durable.

Cette baisse fragilise également les communes, les associations et les services publics, notamment dans les écoles, les espaces verts et l'accompagnement des publics les plus vulnérables. Elle peut aussi peser sur le pouvoir d'achat des familles et accentuer les situations de précarité.

Nous devons donc porter un message clair : maintenir, soutenir et renforcer les PEC, c'est défendre l'emploi, nos services publics et la cohésion sociale. Ne l'oublions jamais : derrière les chiffres, il y a des visages, des parcours et des espoirs. À La Réunion, chaque emploi compte et chaque parcours mérite d'être accompagné.

Groupe l'Humain au cœur de nos actions

Soutenir la canne, le climat et nos enfants

« La coupe l'a commencé ! » C'était en juillet. C'est comme ça, chaque année ! Depuis la moitié du 18^e siècle.

C'est une certitude ! Tout est lié ! L'histoire de La Réunion est étroitement liée à la canne à sucre, et plus largement à l'agriculture. De tout temps ! La canne à sucre et l'agriculture ont porté à différents niveaux, l'économie réunionnaise. C'est toujours le cas !

Les exploitants de cannes comme l'ensemble des agriculteurs de La Réunion, travaillent durement. Et ce, pour faire perdurer une partie de notre identité réunionnaise.

Et parfois, à quel prix ! Leur travail est efficient. Car, au-delà de la production agricole, ces femmes et ces hommes protègent aussi la terre, l'environnement et le climat.

Aujourd'hui encore, que ce soit à mi-hauteur ou dans les Hauts, la production agricole péi est très prisée par l'ensemble des Réunionnais. Et pas seulement aux marchés forains ! Il y a aussi un retour à la terre qui se confirme. Que ce soit en jardin privé ou en jardin collectif, il s'agit de mettre ou remettre « la main dan la tèr ».

Ce contact peu à peu remis au goût du jour, est excellent pour notre santé. Et la santé de nos enfants !

Sollicités, les autres groupes ne nous ont pas fait parvenir leur contribution.

Photo : Bruno Bamba

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL FEADER RÉUNION

LE DÉPARTEMENT 2^E AU NIVEAU NATIONAL !

Le Conseil départemental, autorité de gestion de La Réunion du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) depuis 2014, obtient la deuxième place au rang national pour sa consommation de crédits pour la programmation 2014-2022, preuve de l'engagement constant de la Collectivité en faveur du monde agricole et rural.



+ de 99,3%
de paiement au 31/12/2025
date de clôture du programme PDRR
(Programme de Développement Rural
de La Réunion) 2014-2022

soit **525 M€**

La Réunion :
seul territoire
d'outre-mer



à présenter ce niveau de résultat

2^e place également en
tant qu'utilisateur de la
plateforme « EUROPAC »
de dématérialisation

des aides FEADER sur le programme PSN (Plan
Stratégique National) 2023/2027

Le contrôle interne :

un taux d'erreur en matière d'engagement des
dépenses des dossiers FEADER bien inférieur
à la moyenne nationale

Le respect des procédures :

attente forte de la Commission Européenne et
de l'ASP (Agence de Services et de Paiement),
organisme payeur agréé du FEADER.

Le Département, tous les jours, aux côtés des agriculteurs



VILLÈLE

C'est parti pour les **TRAVAUX** du **GRAND MUSÉE** de **L'HISTOIRE** de **L'ESCLAVAGE !**

